

BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : E2 – Épure et gabariage

- Caisse individuelle avec outillage de charpentier
- Crayons de couleurs différentes (au moins 4)
- Mètre ruban
- Mètre pliant ou réglet d'un mètre
- Équerre
- Règle
- Compas
- Équipement de protection individuel obligatoire (combinaison de travail, chaussures de sécurité, casque anti-bruit)



BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

<u>Épreuve</u>: E4 – Fabrication d'un ouvrage complexe

Outillage individuel (fourni par le candidat)

- La caisse à outils
- Mètre ruban
- Mètre pliant ou réglet d'un mètre
- Scie égoïne
- Vastringue
- Équerre
- Ciseaux à bois
- Embouts de visseuse cruciforme
- Compas
- Équipement de protection individuel obligatoire (combinaison de travail, chaussures de sécurité, casque anti-bruit), lunettes de protection)



BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve U11 - Analyse technique d'un navire

- Crayon mine 2H
- Crayon mine HB
- Gomme
- Rapporteur
- Compas
- Équerre
- Règle 30 cm
- Calculatrice



BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve U12 - Préparation d'une réalisation

- Crayon mine 2H
- Crayon mine HB
- Gomme
- Compas
- Rapporteur
- Équerre
- Règle 30 cm
- Calculatrice